Echange national d’enseignant-e-s – Stage

Convention de mobilité

Indications concernant le/la stagiaire

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom, nom |       |
| Date de naissance  |       (JJ.MM.AAAA) |
| E-mail |       |
| Domaine d’études Semestre |            |
| Niveau d’études | [ ]  Bachelor [ ]  Master[ ]  Après la fin des études |
| Niveau d’enseignement visé | [ ]  Primaire | [ ]  Sec. I  |
| Coordonnées bancairesNom de la banque (ou compte postal) Adresse de la succursaleNom complet du /de la titulaire du compteNuméro de compteIBAN |                           |

Indications concernant l’institution d’origine

|  |  |
| --- | --- |
| Nom  |       |
| Adresse (rue, lieu) |       |
| Personne de contact représentant l’institution Prénom, nom  |       |
| Fonction et département |       |
| E-mail de la personne de contact |       |
| Téléphone de la personne de contact  |       |

Indications concernant l’école d’accueil

|  |  |
| --- | --- |
| Nom  |       |
| Adresse (rue, lieu) |       |
| Direction de l’école |       |
| E-mail de la direction de l’école |       |
| Enseignant-e chargé-e de l’encadrement Prénom, nom et fonction |       |
| E-mail de l’enseignant-e chargé-e de l’encadrement |       |
| Tél. de l’enseignant-e chargé-e de l’encadrement |       |
| La personne chargée de l’encadrement a-t-elle déjà été en charge de stagiaires par le passé ?  | [ ]  Oui [ ]  Non |
| **Direction d’école**: membre de la direction qui peut fournir des données administratives sur la mise en œuvre des stages dans l’école.**Enseignant-e chargé-e de l’encadrement :** le rôle de cette personne consiste à accompagner, soutenir le/la stagiaire et à l’informer sur la méthode et la culture d’enseignement, l’intégration, les règles de l’école, les attentes posées au stagiaire, etc. L'enseignant-e chargé-e de l'encadrement est l'interlocuteur principal du/de la stagiaire et est également responsable de son évaluation à la fin de la mobilité.  |

Indications concernant le stage

|  |  |
| --- | --- |
| Durée | Du:       au:       (JJ.MM.AAAA) |
| Lieu du stage |       |
| Niveau et classe |       |
| Ce stage fait partie intégrante du plan d’études et est de ce fait obligatoire  | [ ]  Oui [ ]  Non |
| L’institution reconnait le stage s’il est accompli avec succès | [ ]  Oui [ ]  NonLe cas échéant, sous quelle forme:* Crédits ECTS
* Supplément au diplôme
* Autre forme de reconnaissance :
 | [ ]  Oui [ ]  NonNombre de crédits ECTS:      [ ]  Oui [ ]  Non[ ]  Oui [ ]  Non      |
| Principales tâches du/de la stagiaire et objectifs pédagogiques[[1]](#footnote-1) |       |
| Nombre d’heures d’enseignement convenu au total qui sont intégralement prises en charge par le/la stagiaire1 |       |

Indemnité financière versée au/à la stagiaire

|  |  |
| --- | --- |
| Indemnité (montant maximal) :  | CHF        |
| **Indemnité:** Le droit à une bourse existe si le stagiaire se déplace physiquement dans une autre région linguistique suisse. Dans le cas d'une mobilité hybride "mixte" (c'est-à-dire lorsqu'une partie du stage est effectuée de manière virtuelle), la bourse est ajustée en fonction de la présence effective dans l'autre région linguistique. Dans le cas de la mobilité purement virtuelle, aucune subvention n'est accordée.l’institution d’envoi s’engage à verser une indemnité financière au/à la stagiaire pour le stage effectué dans le cadre du programme pilote d’échange national d’enseignants. Le versement de l’indemnité doit être effectué au plus tard au début de la mobilité. L’étudiant-e s’engage à rembourser la totalité ou une partie de l’indemnité si le stage n’est pas entamé, si le séjour est interrompu ou si les obligations citées dans le présent document ne sont pas respectées. |

La présente convention entre en vigueur à la date de la signature par la dernière des deux parties.

En signant ce document, le/la stagiaire, l'institution d'envoi et l'école d'accueil confirment qu'ils ont pris connaissance et acceptent les conditions énoncées dans la présente convention et s’engagent à appliquer les principes de l'engagement qualité de Movetia.

L'étudiant-e accepte que l'établissement d’envoi traite ses données personnelles ainsi que celles qui ont été générées durant son séjour à des fins de statistiques. Si nécessaire, l'étudiant-e autorise également que l'établissement d’envoi transmette ces données à l'établissement d'accueil. De plus, il/elle prend note que l'institution d’envoi est tenue de transmettre les données susmentionnées à l'agence nationale suisse "Movetia" afin de s'assurer que l'échange national d'enseignant-e-s ait été réalisé conformément aux règles. "Movetia" a été mandaté par le gouvernement suisse à la mise en œuvre du programme d’échange national d’enseignant-e-s.

Toute modification ou tout ajout à la présente convention doit être fait par écrit.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour l’institution d’envoi   | Pour l’école d’accueil  |
|       |       |
| Prénom, nom (en lettres majuscules) de la personne de contact | Prénom, nom (en lettres majuscules) de l’enseignant-e chargé-e de l’encadrement et/ou de la direction de l’école |
|       |       |
| Lieu, date | Lieu, date |
|  |  |
| Signature  | Signature |
| Le/la stagiaire |  |
|       |  |
| Prénom, nom (en lettres majuscules) |  |
|       |  |
| Lieu, date |  |
|  |  |
| Signature |  |

1. Si la réponse à cette question a déjà été fournie dans un autre document (par exemple dans le programme de stage), ce document peut être joint à la présente convention et il n'est pas nécessaire de répondre cette question. [↑](#footnote-ref-1)